

Réunion publique

Gare des Mines-Fillettes



Les intervenants ce soir



Éric LEJOINDRE

Maire du 18^e arrondissement de Paris



Sylvie BORST

Directrice générale

Mathieu PELTRE

Responsable de projets

Michel DESVIGNE

Paysagiste mandataire de l'équipe
de Maîtrise d'oeuvre



Jacques BAUDRIER

Adjoint à la maire de Paris en charge de la
construction publique, du suivi des chantiers, de la
coordination des travaux sur l'espace public et de la
transition écologique du bâti

Anne Claire BOUX

Adjointe à la maire de Paris en charge de la Politique
de la Ville



Hélène SCHWOERER

Directrice générale adjointe en charge de la
maîtrise d'ouvrage et du développement

Mots d'accueil

Gare de Mines Fillettes

Eric Lejoindre

Maire du 18^e arrondissement de Paris

PORTE DE LA CHAPELLE

place à votre quartier

- 1 CHAPELLE INTERNATIONAL
- 2 DUBOIS - CONDORCET
- 3 PORTE DE LA CHAPELLE
- 4 GARE DES MINES - FILLETTES
- 5 CHAPELLE CHARBON
- 6 CAP 18
- 7 HÉBERT
- 8 ORDENER - POISSONNIERS



DÉPLACEMENTS



Meilleur maillage afin de favoriser les déplacements entre les quartiers grâce à des cheminements piétons aménagés permettant ainsi de désenclaver le territoire et de l'ouvrir à la fois entre les quartiers, mais également sur le reste de l'arrondissement et sur les communes voisines.

ATTRACTIVITÉ ET CADRE DE VIE



Une vie économique transformée avec l'arrivée de nouveaux habitants, des bureaux, de nouvelles activités et du campus universitaire.

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE



Périmètre de la candidature pour la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) construite avec, et pour, les habitants de Charles Hermite et Valentin Abeille et les acteurs économiques du nord est du 18^e.

Jacques BAUDRIER

Adjoint à la maire de Paris
en charge de la construction publique



Anne Claire BOUX

Adjointe à la maire de Paris
en charge de la Politique de la Ville



Réunion publique

Gare des Mines-Fillettes

Sommaire

1. Etats des lieux issus de la concertation
2. Les grand principes du projet
3. Le programme

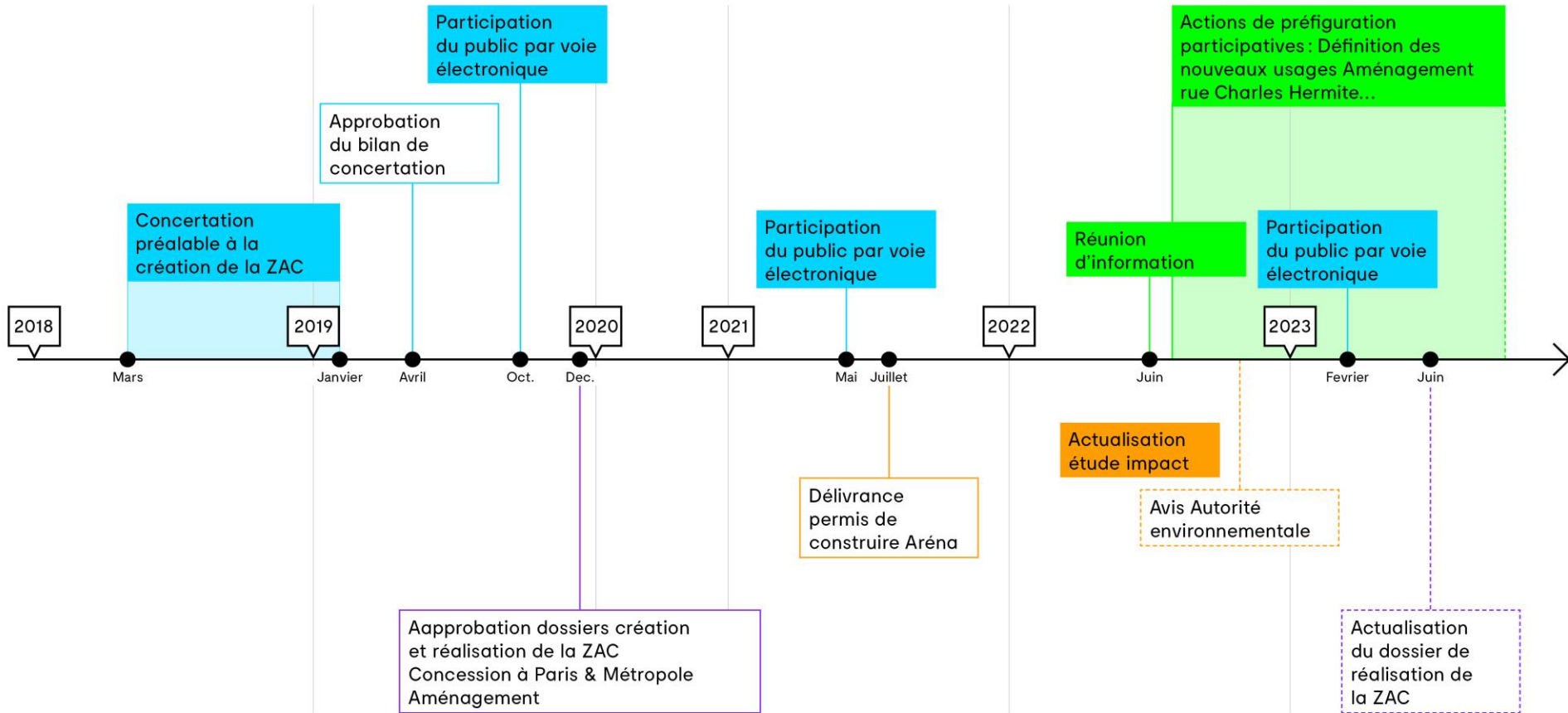
Temps d'échanges avec le public

4. Rénovation de la Cité Charles Hermite
5. L'avancement du projet
6. Prochains temps de partage et de concertation

Temps d'échanges avec le public

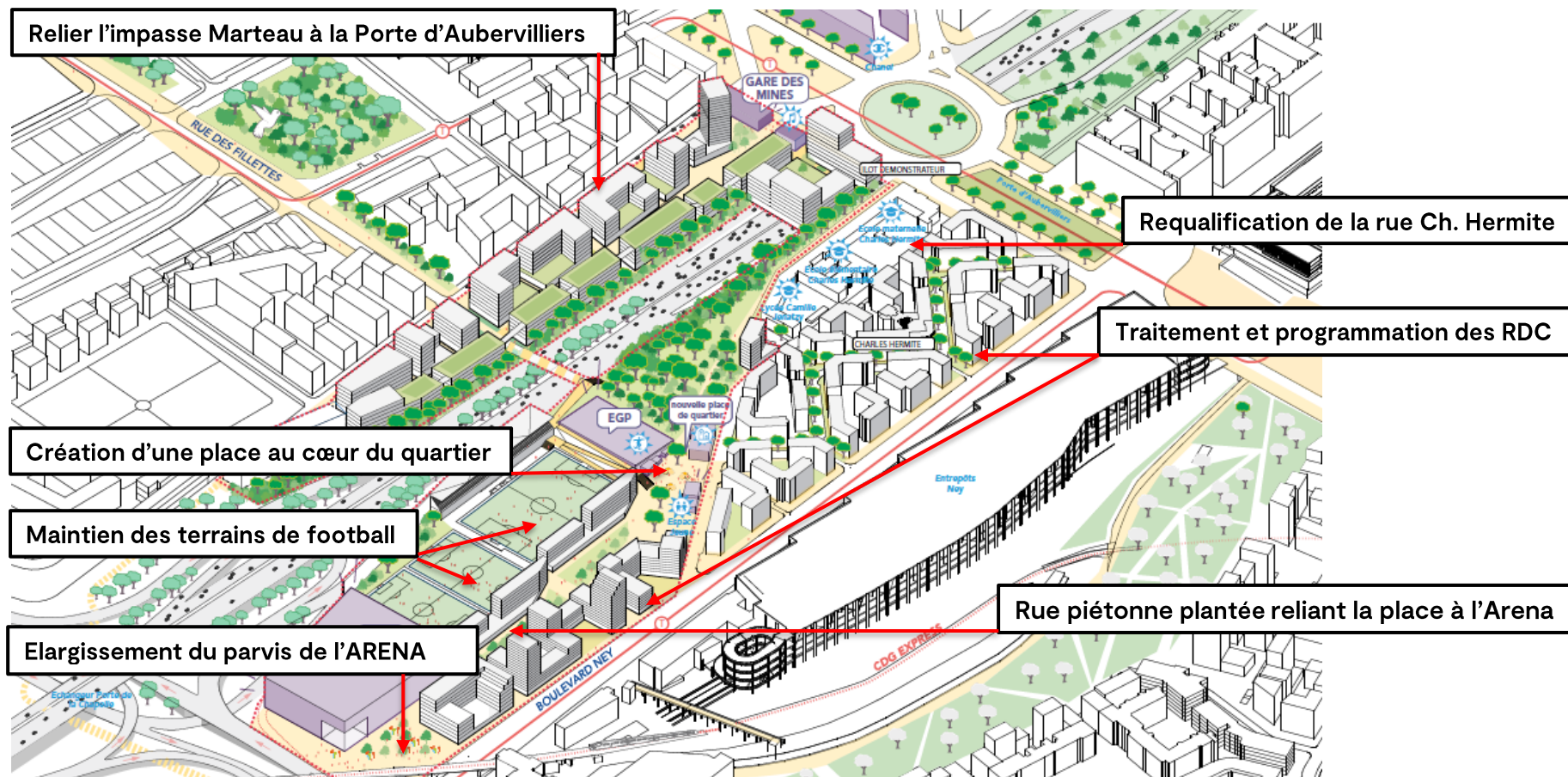
1. Etat des lieux issu de la concertation

L'organisation des phases de concertation



On s'est quitté en 2020, le projet en était là.

Bilan de la concertation et intégration dans le projet Leclercq, 2019



Et aussi ...

- Immeubles de 50m limités au bd Ney et Porte d'Aubervilliers
- Suppression de l'immeuble haut vers le square Ch. Hermite

- Maintien de l'Espace Paris Jeune - la Villa
- Ajout d'un équipement culturel en plus des équipements petite enfance et sportifs
- Intégration de logements en BRS

2. Les grands principes du projet

2020 Une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre urbaine

Janvier 2020 : choix de l'équipe

- **MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE, mandataire**
- LIN / PARTICULES, Architectes Urbanistes
- UNE FABRIQUE DE LA VILLE, urbanistes et programmation urbaine
- INGEROP, bureau d'études techniques VRD
- URBAN ECO, Ecologue
- 8'18'', conception lumière
- Jean-Paul LAMOUREUX, acousticien

Un projet à l'échelle du grand territoire



- Restaurer la ceinture verte et mailler le territoire
- Créer de nouvelles continuités écologiques

Adapter la ville au changement climatique : une ambition paysagère très forte



- Un nouveau paysage et des cheminements confortables fortement végétalisés (plus d'un tiers de la surface du quartier)
- Des sols perméables pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie et les îlots de fraîcheur
- Objectif de tendre 14 m² d'espaces végétalisés par habitant

Principes de composition paysagères de la ZAC Gare des Mines-Fillettes au service de fortes ambitions de végétalisation

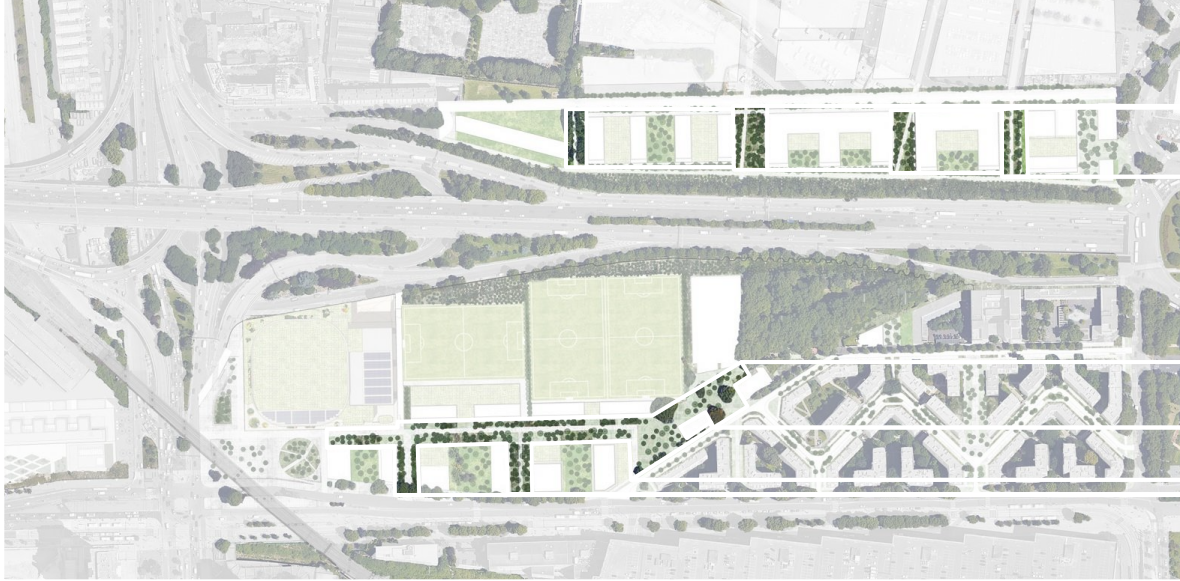


Un corridor boisé

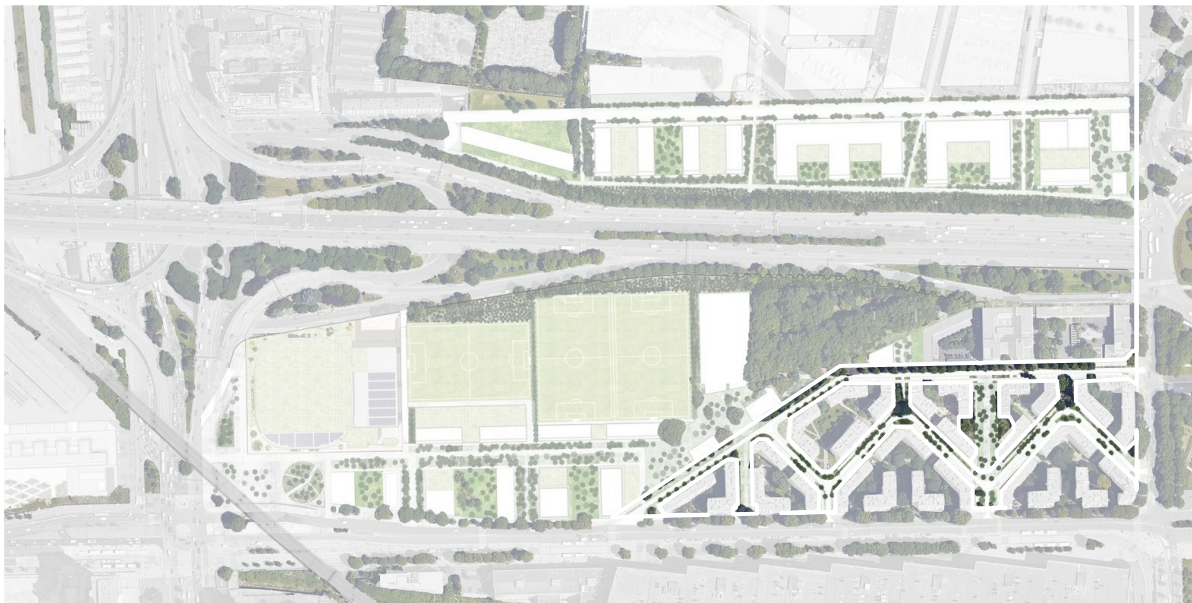


Deux espaces
végétalisés structurants

Principes de composition paysagères de la ZAC Gare des Mines-Fillettes au service de fortes ambitions de végétalisation



Une promenade et des allées densément végétalisées



Une alternance de cours et de bosquets dans la cité Charles Hermite

Des espaces publics de qualités, généreusement végétalisés ...



Ouverts à de multiples usages



Suppression de l'immeuble pont



- Suppression de l'immeuble en surplomb du boulevard périphérique
- Bretelle de sortie à la Porte d'Aubervilliers maintenue dans la perspective de la mutation du boulevard périphérique

Un nouveau passage public au sein de la cité Charles Hermite



- Ouvrir la cité Charles Hermite en créant une nouvelle voie → **1 700 m² d'espaces publics supplémentaires, largement végétalisés**
- Les crèche et halte garderie seront relogées dans la cité Charles Hermite ; recherche en cours avec le GHU d'une nouvelle implantation du centre pédopsychiatrique dans un secteur élargi

Un alignement d'arbres préservé le long du boulevard Ney



Révision du projet pour préserver 13 platanes d'alignements sur le bd Ney



Des évolutions programmatiques

	2019	2022
Logements	41 100 m ² - 35 % Social - 43 % Accession sociale (BRS) - 22 % Intermédiaire	41 100 m ² - 35 % Social - 43 % Accession social (BRS) - 22 % Accession libre
Bureaux	52 300 m ²	48 000 m ²
Activités	21 300 m ²	18 500 m ²
Hôtel	6 200 m ²	4 100 m ²
Commerces / Cinaspic	4 600 m ²	4 000 m ²
Arena (dont 2 gymnases de proximité)	Environ 20 000 m ²	26 400 m ² dont 2 600 m ² de commerces
Équipements publics : santé, petite enfance, sport et culture	4 500 m ² - 600 m ² petite enfance - 900 m ² culturel - 3 terrains de foot + environ 3 000 m ² d'équipements en superstructure	5 000 m ² - 600 m ² petite enfance - 900 m ² culturel - 3 terrains de foot + environ 3 000 m ² d'équipements en superstructure - 1 centre de santé

Et aussi

- **6,5 ha d'espaces végétalisés** (publics et privés), **soit 1,5 ha d'espaces supplémentaires** (espaces publics plus ouverts, réduction des surfaces construites au profit de cœurs d'ilots de pleine terre, plantés)
- Augmentation des espaces plantés (**2 000 nouveaux arbres plantés**, dans des espaces boisés et sur les nouveaux espaces publics)

3. Le programme

Un programme équilibré pour un quartier mixte et animé

Un pôle économique et productif au Nord
=> 3 600 emplois.

Un quartier résidentiel au Sud avec une
offre d'équipements publics et d'activités
importante
=> 1 200 nouveaux habitants



Au nord, des programmes variés

- Un programme de logements spécifiques (étudiants, apprentis, jeunes travailleurs)
- Maintien de l'offre culturelle et musicale de la Station Mu
- Des bureaux variés ouverts au quartier (ESS, sport, restauration, espaces mutualisés ...)
- Des activités (artisanat, activités productives « fabriqué à Paris »)
- Réversibilité de certains ilots de bureaux en logements en fonction des mutations (Périphérique et Plaine Commune)



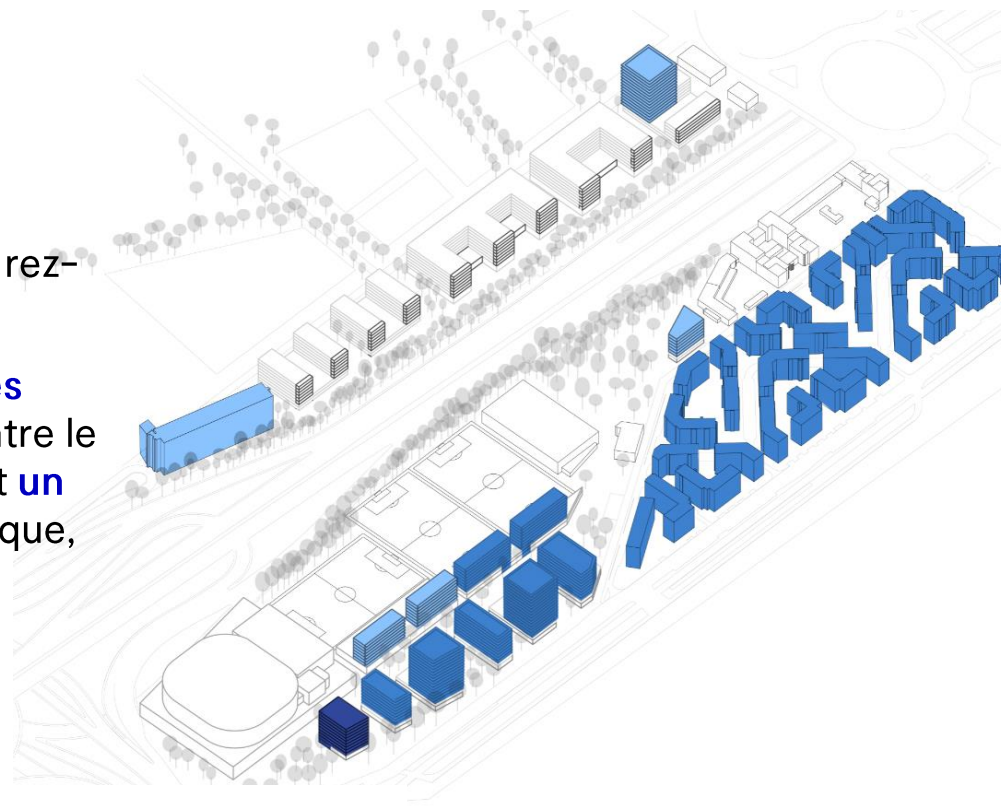
- Equipements
- Logements familiaux
- Logements spécifiques
- Hôtel
- Bureaux
- Commerces - activités



Au sud, un quartier résidentiel articulé à l'existant

Désenclaver le quartier par :

- La création de 800 logements (familiaux, étudiants, jeunes travailleurs...), soit **1 200 nouveaux habitants**
- Des commerces, activités et équipements à rez-de-chaussée
- Des formes urbaines favorisant les **surfaces végétalisées et de pleine terre**, les liens entre le bd Ney et la promenade plantée, et assurant **un meilleur confort des logements** (bioclimatique, lumière, logements traversants, vues).



Exemples de projets livrés (Berlin, Ivry)



Un quartier attractif et animé au Nord et au Sud



Des rez-de-chaussée animés : activités, commerces et services

Des lieux de destination métropolitaine : Arena, Station Mu

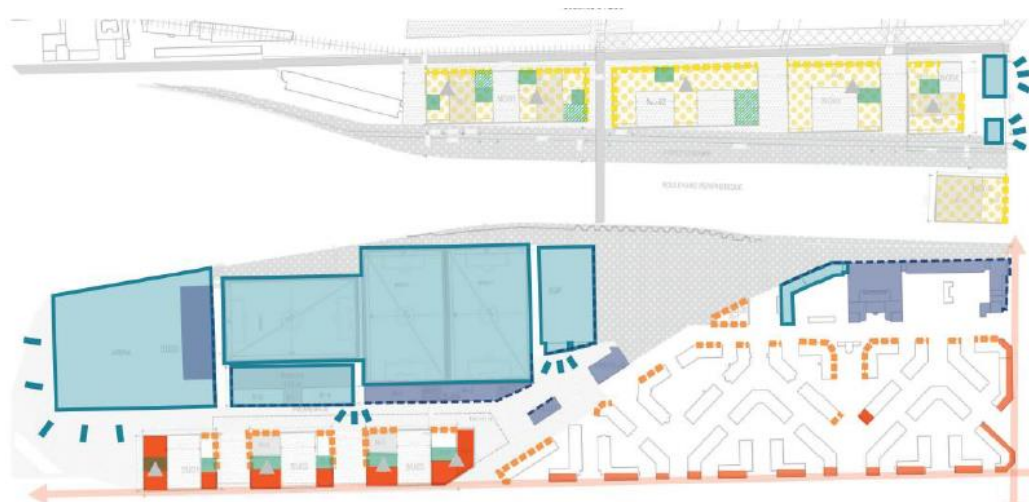
De nombreux équipements de proximité :

Existants

- Espace de Glisse Paris 18
- Espace Paris Jeune – La Villa

Nouveaux

- deux gymnases dans l’Arena,
- trois terrains de jeux homologués,
- un équipement culturel (900m²),
- un équipement petit enfance (600m²)
- Un équipement sportif (3000 m²)
- **un centre de santé municipal**



Principe de double adressage sur l'ensemble du site

Amélioré

- Le groupe scolaire Ch. Hermite : des interventions pour améliorer la qualité d'accueil des élèves et équipe éducative (qualité de l'air, rafraichissement)

Relogés

- Crèche et halte garderie dans la cité Ch. Hermite
- Equipement pédopsychiatrique La Pomme sur le secteur élargi (recherche en cours)

Intervention sur le groupe scolaire



Lutter contre les nuisances :

- Etudes sur la réfection globale du système de ventilation pour des travaux en **2024 / 2025**
- Remplacement des menuiseries donnant sur le bd périphérique (**2023 ou 2025** selon financements)

Opportunité d'une deuxième cour Oasis pour l'école élémentaire, envisageable pour **l'été 2025**

Végétalisation de l'entrée et amélioration du confort d'été (toile tendue ou stores sur les fenêtres des façades sur cour)

Temps d'échanges



4. La rénovation de la Cité C. Hermite

L'amélioration du cadre de vie de la résidence Charles Hermite

Axe 1 :

Les nouveaux usages et services de la résidence

À l'échelle de la résidence :

- Inventer les nouveaux usages et services de la résidence.
- Rencontrer et travailler avec les habitants et les associations

Périmètre d'intervention : espaces collectifs, espaces extérieurs, rez-de-chaussée

Axe 2 :

L'amélioration du cadre bâti et du confort des logements

À l'échelle des îlots :

- Travailler avec les locataires pour améliorer le confort et la performance énergétique des logements
- Accompagner les locataires durant tout le projet et en particulier la phase de travaux avec des relogements temporaires / définitifs

Périmètre d'intervention : logements, rez-de-chaussée

Orientations du programme



L'amélioration thermique des bâtiments : amélioration de l'isolation, remplacement des fenêtres, amélioration de la qualité de l'air.



L'amélioration de l'habitabilité des logements : rénovation complète des salles de bain et des cuisines, réfection des installations électriques et de la plomberie.



La diversification des usages des rez-de-chaussée : adaptation des surfaces existantes et création de nouveaux locaux pour des associations, des commerces ou de l'activité (artisans, professions libérales, petites entreprises, etc).



L'amélioration de la qualité de service : rénovation des parties communes, amélioration de la gestion des ordures ménagères et du stationnement des deux roues, création de locaux de services, requalification des espaces extérieurs.

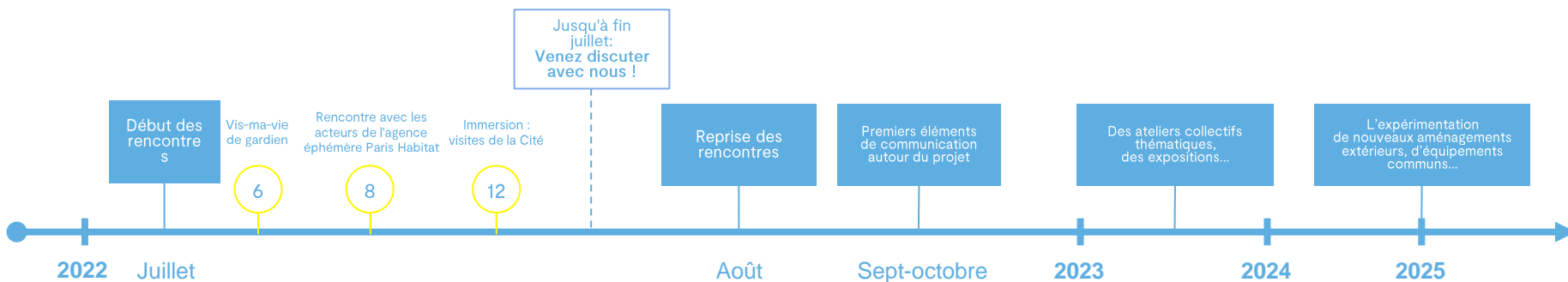
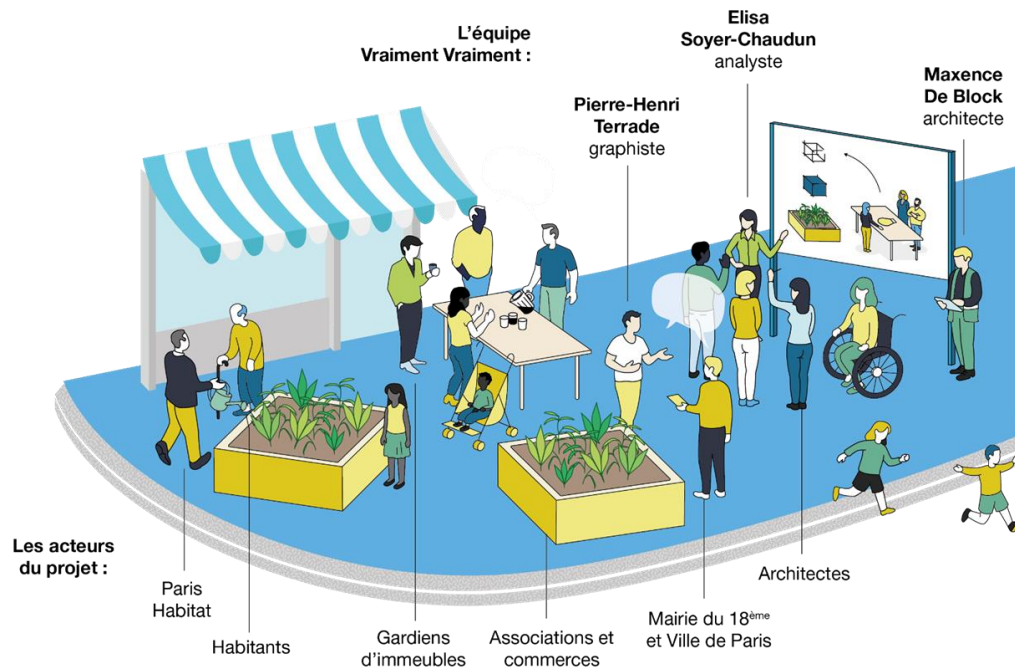


Les nouveaux usages et services de la résidence

Vraiment Vraiment

L'assistance à maîtrise d'usage

- Imaginer avec les habitants les futurs usages des **espaces extérieurs** et des **espaces communs** de la résidence
- **Tester** ces nouveaux usages dans les jardins, les cours, les halls d'immeubles, les loges de gardien...
- Animer des **temps collectifs** : ateliers de conception, événements à la maison du projet, exposition mobile....





Aller vers les usagers (habitants, gardiens, association, commerçants, passants...) pour récolter les besoins et comprendre les enjeux.



Assurer une présence sur le site dans la maison du projet et animer des temps de travail collectifs.



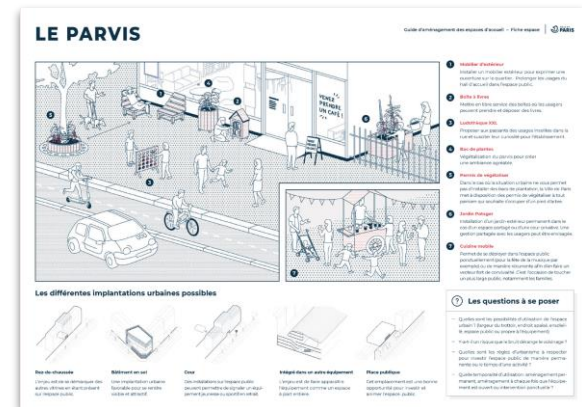
Communiquer le projet et le rendre intelligible par tous, au pied de chez soi.



Animer des temps d'atelier pour concevoir de nouveaux espaces communs et extérieurs sur-mesure.



Prototyper et tester de nouveaux usages dans l'espace public et les communs de la résidence.

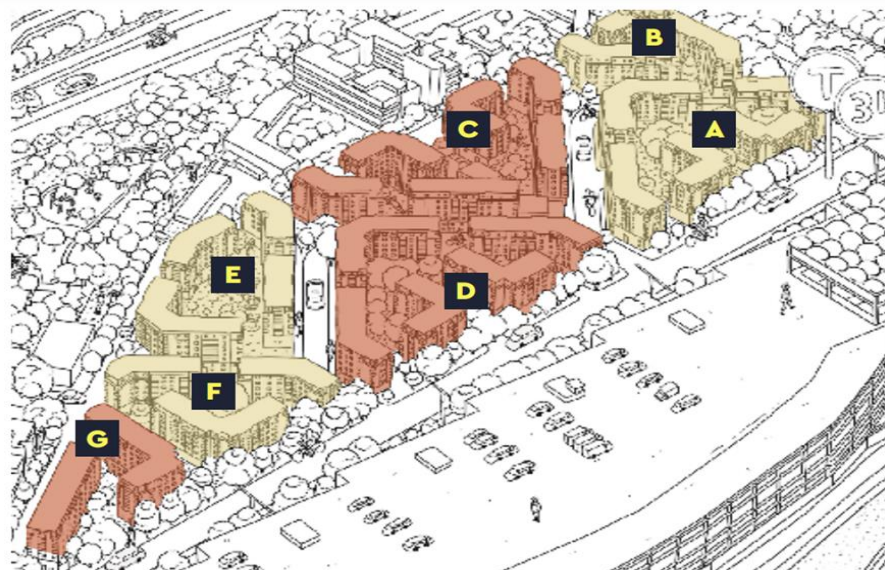


Penser la gestion des espaces communs pour permettre aux architectes de les concevoir.

Phasage des études et travaux

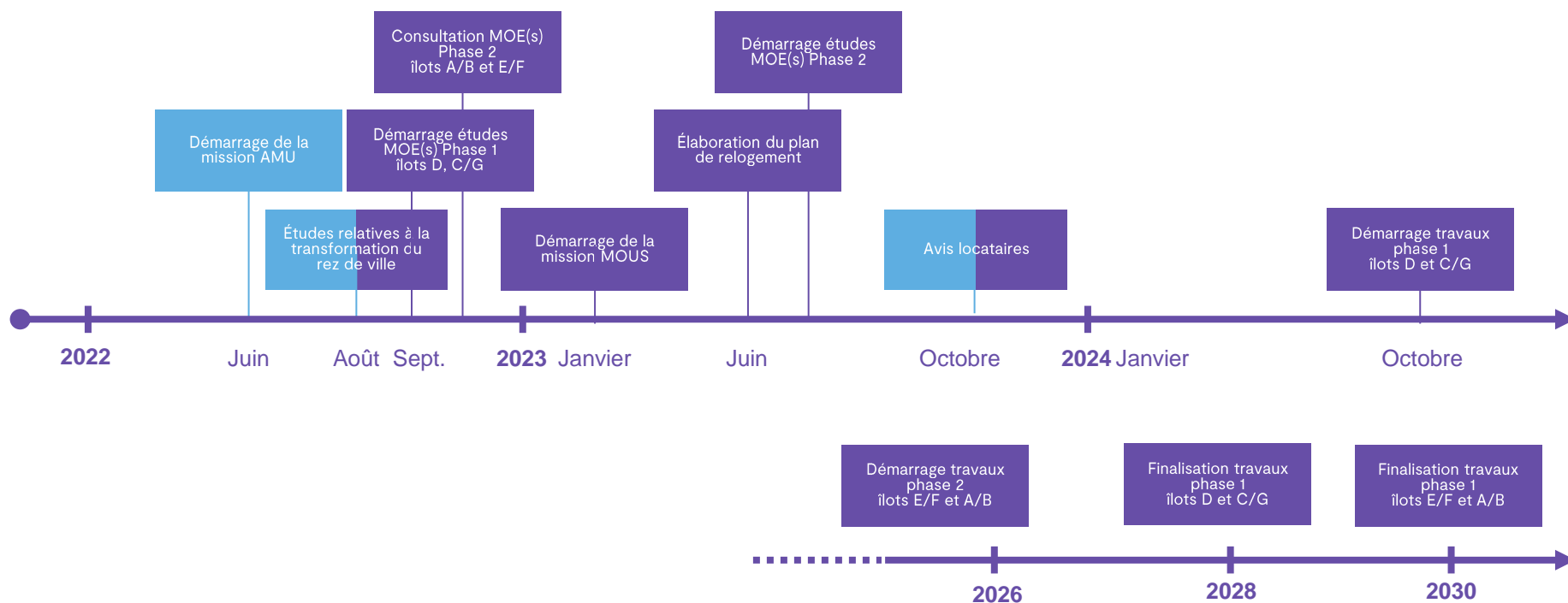
Dès 2022, les îlots C, G et D :

- **Phase 1 des études de réhabilitation** qui seront menées par les deux équipes de maîtrise d'œuvre sélectionnées en juillet ; nous reviendrons vous présenter les équipes et leurs missions à la rentrée.
- **Des moments d'information et d'échange** spécifiques sur le principe de relogement dans le cadre des travaux.
- **Des temps de concertation collaboratifs** sur le programme de réhabilitation, sur les nouveaux usages et interface avec le quartier.*
**Ces temps croiseront le travail de l'axe 1 sur les usages et services de la résidence.*



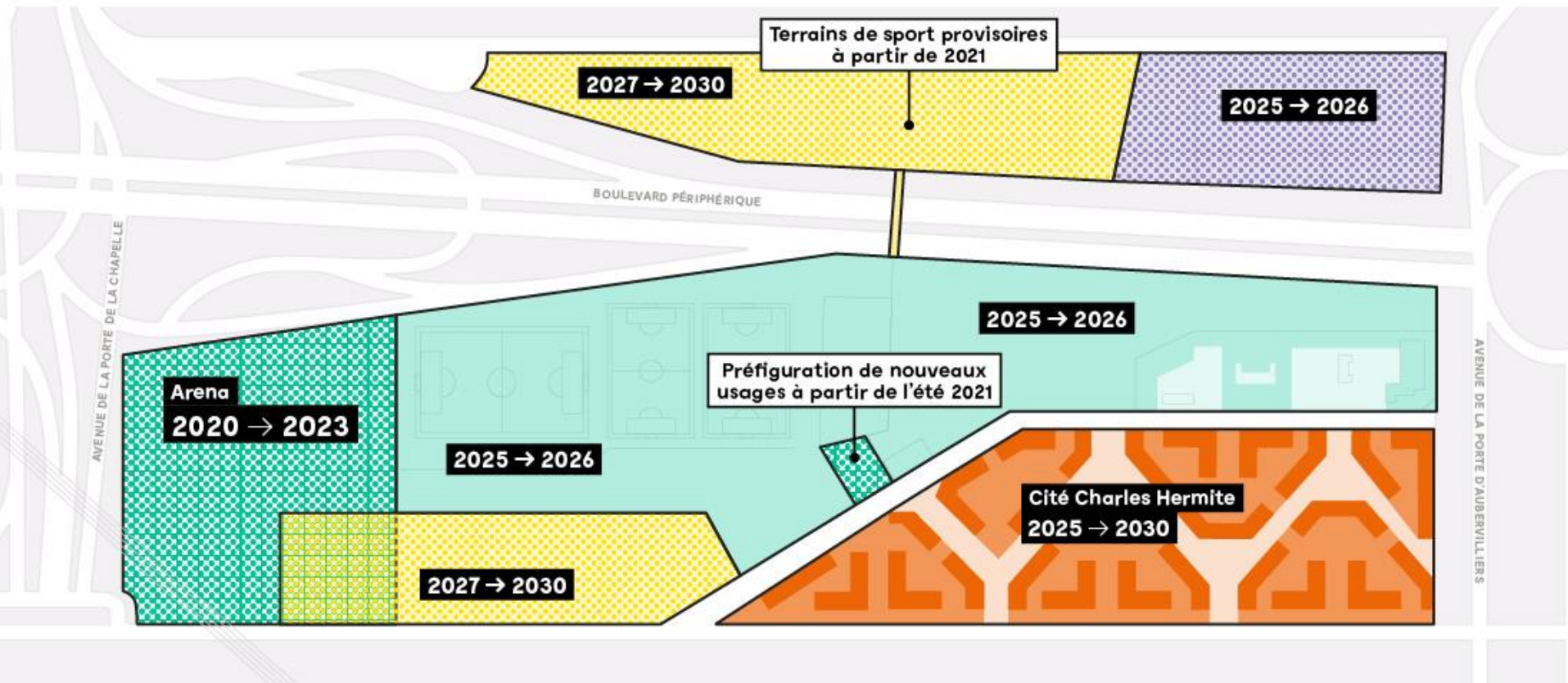
L'amélioration du cadre bâti et du confort des logements

Calendrier prévisionnel



5. Avancement du projet

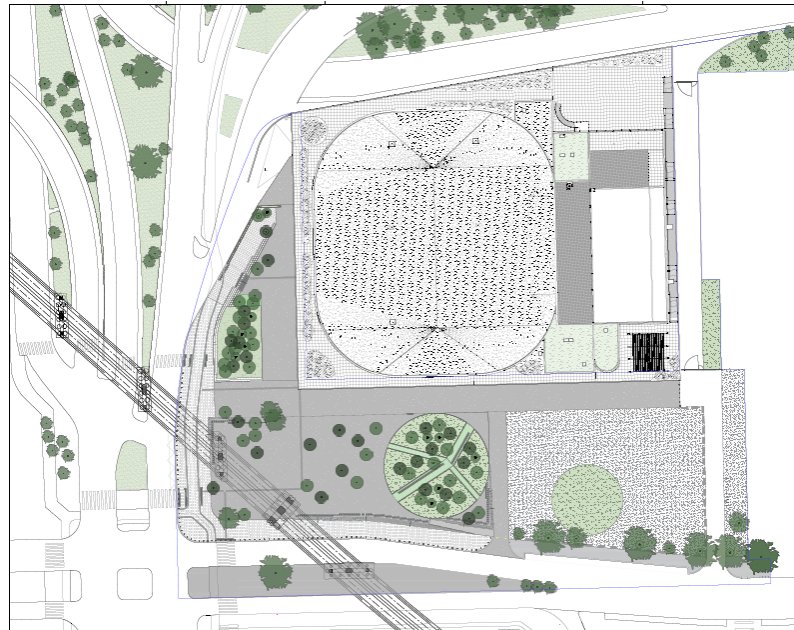
Phasage de la Zac



Avancement du projet



Avancement du projet



6. Prochains temps de partage et de concertation

Urbanisme transitoire

Associer les habitants au changement du quartier



Partage du projet au cours de divers évènements :

Carnaval, Rue aux enfants, Forum GUP

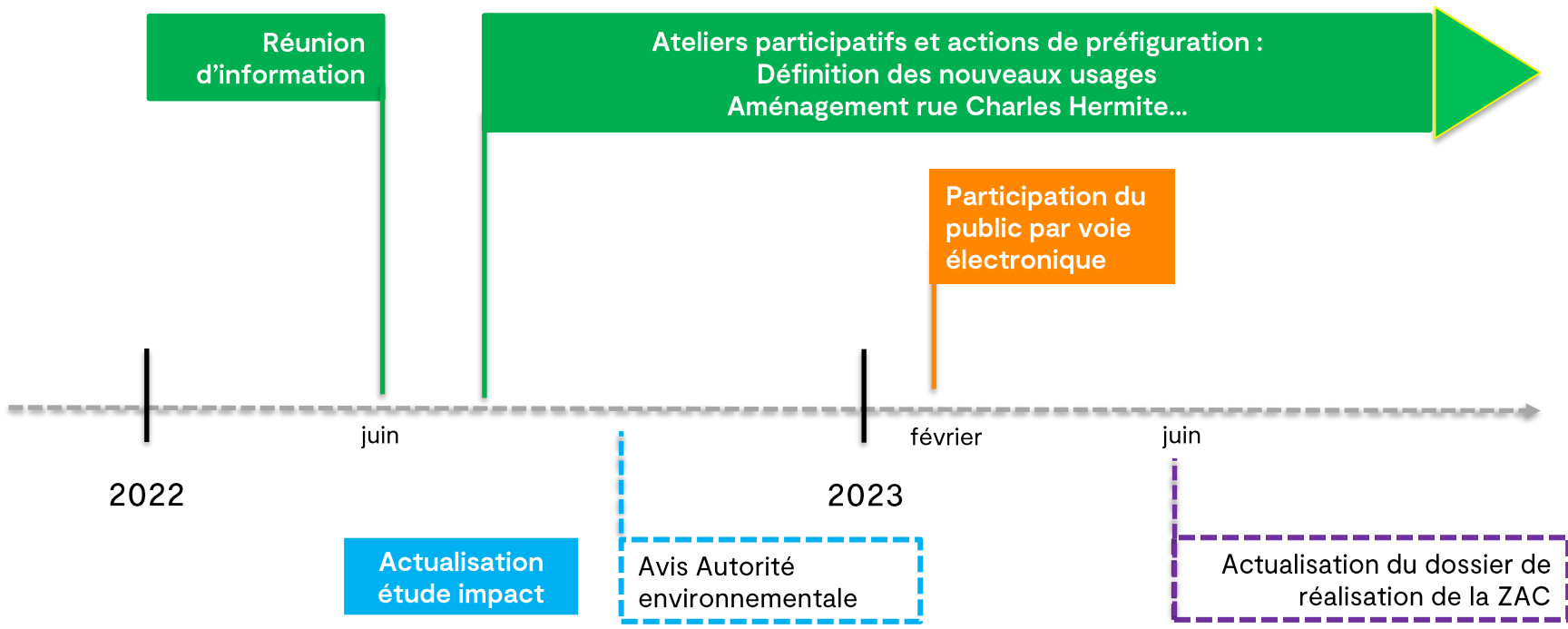
Préfiguration de la future place Charles Hermite 2021/2022 :

Aménagement des terrains de tennis à l'arrière de la Villa pour accueillir des usages à l'été 2022 et des temps de partage autour de la future place.

Préfiguration de la rue Charles Hermite avec les élèves du groupe scolaire et les riverains. Ateliers animés par le CAUE de Paris : septembre 2022 – avril 2023

16 octobre : journée d'information festive

Une nouvelle phase de concertation en 2023 préalable à la modification du dossier de réalisation de la ZAC



Temps d'échanges



P&Ma | **Paris & Métropole aménagement**

Paris & Métropole Aménagement
12 passage Susan Sontag
CS 30054 — 75 927 Paris cedex 19

www.paris-et-metropole-amenagement.fr
contact@paris-et-metropole.fr
+33 (0)1 75 77 35 00